

# Agir pour vous représenter, votez pour le binôme de confiance !

Notre candidature représente 60% des voix  
des actionnaires salariés,  
Notre candidature est unie et diversifiée,  
Notre candidature est expérimentée et certifiée,  
Notre candidature est porteuse de valeur.

**Nadia ZAK CALVET**  
Titulaire



Déléguée syndicale centrale adjointe  
CFDT en charge de l'épargne  
salariale et de l'actionariat salarié.

Présidente du Conseil de surveillance  
FCPE Orange Actions depuis 2018.

Membre des conseils de surveillance  
du PEG et du PERCO.

Membre des associations historiques  
(AASGO/ ACSED).

Secrétaire adjointe du comité groupe  
monde.

Membre du bureau du comité groupe  
européen.

Membre de l'alliance internationale  
UNI Orange.

Administratrice de sociétés certifiée  
Sciences -Po.

Membre de l'Institut Français des  
Administrateurs.

**Cfdt:**



[www.cfdt-orange.org](http://www.cfdt-orange.org)

Premier syndicat représentatif en  
France, la CFDT agit :

- Pour un Contrat Économique  
Environnemental et Social,
- Pour un modèle de développement  
d'entreprise durable
- Pour des emplois de qualité  
#PartoutPourTous

En soutenant un binôme expérimenté  
et compétent, la CFDT agit pour une  
démocratie actionnariale représentative.

**Marc MAUCHE**  
Remplaçant



Délégué Régional d'Orange  
en Normandie.

Président de l'AASGO depuis 2015.

Membre fondateur de l'AASGO en 1997.

Membre élu du conseil de surveillance du  
FCPE Orange Actions.

Administrateur d'Orange Participations.

Administrateur de sociétés certifié  
Sciences -Po.

Membre de l'Institut Français des  
Administrateurs.

Membre de l'ASCED (Amicale des  
Cadres Supérieurs et Dirigeants  
d'Orange)

Ancien président du Conseil de  
Surveillance du FCPE Orange Actions.

Ancien Administrateur d'Orange SA  
représentant des actionnaires salariés.

Ancien membre du conseil supérieur de  
la Participation.



**AASGO**  
Association Actionariat Salarié  
Groupe Orange

[www.aasgo.org](http://www.aasgo.org)

Depuis 26 ans, l'AASGO, indépendante  
des organisations syndicales et politiques,  
défend les intérêts des actionnaires  
salariés au sein d'Orange et auprès des  
pouvoirs publics, promeut la démocratie  
actionnariale et soutient les candidats  
engagés dans le développement de  
l'actionariat salarié en cherchant les  
coopérations.

## 1. Agir pour être un acteur influent au sein du conseil d'administration :

Faire enfin progresser le taux de détention du capital par les salariés,  
pour atteindre 10% a minima, pour peser significativement dans les  
décisions du conseil d'administration, dans l'intérêt des actionnaires  
salariés, en proposant et en soutenant :

- La régularité des opérations de ventes d'actions réservées aux  
salariés y compris à l'international avec décote et abondement,  
et des facilités de paiement,
- Une augmentation des versements (abondement de l'entreprise)  
pour les investissements des salariés dans le fonds FCPE\*  
Orange Actions et Orange Ambition international.

## 2. Agir pour promouvoir les enjeux environnementaux et sociétaux au sein du conseil d'administration :

- Un socle commun de rémunération et de garanties minimales  
pour tous dans toutes les géographies du groupe,
- Une indexation des rémunérations variables sur des impacts  
climatiques et environnementaux des cadres dirigeants,
- Une parité et mixité dans les instances dirigeantes,
- Une volonté d'affirmer l'ancrage en France d'Orange en assurant  
la souveraineté et la résilience de nos infrastructures tout en y  
préservant des emplois stratégiques,
- Les télécoms et le numérique favorisent le progrès, nous nous  
engageons à promouvoir une technologie inclusive et bénéfique  
pour tous.

## 3. Agir pour soutenir un partage attractif, équilibré et raisonnable de la valeur créée :

- Trouver un équilibre acceptable du dividende pour répartir la  
richesse créée dans l'intérêt de toutes les parties prenantes en  
préservant les intérêts patrimoniaux des actionnaires salariés,
- Veiller à la pérennité et à la compétitivité de l'entreprise par des  
investissements de long terme soutenant le projet industriel,
- Proposer un dividende majoré de 10% pour l'actionariat de long  
terme pour la stabilité de l'actionariat et des fonds propres.

Elu pour quatre ans, votre administrateur représente les actionnaires  
salariés. Il est l'un des garants de la collégialité de travail de  
l'ensemble des 15 membres du conseil d'administration au service des  
Salariés, des Actionnaires, des clients et des fournisseurs, en faisant  
converger les intérêts.

\*Fonds commun de placement d'entreprise



**William Coker**, Président du conseil de surveillance  
du FCPE\* Orange Ambition International, soutient  
« un binôme qui connaît et prend en compte les  
enjeux internationaux du groupe, et s'engage pour  
le développement de l'actionariat salarié dans  
toutes les filiales d'Orange à travers le monde. »